Nos prises en charge en attendant bébé

Echographies obstétricales de dépistage avec une sage-femme ou un gynécologue-obstétricien (datation de grossesse, échographie trimestrielle, échographie de croissance) :

- Echographie précoce entre 6 SA et 9 SA : elle a pour but de situer la grossesse.
- Echographie du 1er trimestre entre 11 SA et 13 SA + 6 jours : elle précise si la grossesse est unique ou gémellaire, confirme la vitalité du (ou des) fœtus, fixe le terme de la grossesse, dépiste des malformations et mesure la clarté nucale. Nous vous proposons le dépistage pour la trisomie 21.
- Echographie du 2ème trimestre entre 22 SA et 24 SA : plus longue à réaliser que l'échographie du 1er trimestre, elle permet de dépister la plupart des anomalies de développement du bébé.
- Echographie du 3ème trimestre entre 32 SA et 34 SA : elle apporte des informations sur la croissance et le bien-être du bébé et permet de diagnostiquer des malformations qui n'étaient pas visibles au 2ème trimestre.
- Echographie de suivi diabète gestationnel à 36 SA : échographie de croissance.

L'échographie, aussi complète soit-elle, n'est pas fiable à 100%. Certains problèmes de développement du fœtus peuvent passer inaperçus.

Consultations mensuelles de suivi de grossesse avec une sage-femme :
Nous prescrivons des analyses de sang (groupe sanguin et rhésus, globules rouges à la recherche d'une anémie, plaquettes, rubéole, hépatite B, toxoplasmose, etc.) et d'urine (glycosurie et protéinurie) et vérifions les résultats. Nous vérifions votre tension artérielle, votre pouls et votre poids. Nous nous assurons du bien-être de votre bébé par la surveillance de son rythme cardiaque, ainsi que de votre bien-être physique et moral. Nous vous donnons des conseils sur des sujets cariés et répondons à toutes vos questions.

Consultations obstétricales spécialisées en cas de diabète gestationnel :
Si un diabète gestationnel est diagnostiqué au cours de votre grossesse, une matinée d'inclusion dans le protocole de suivi vous est proposée avec l'intervention d'une sage-femme, d'une endocrinologue et d'une diététicienne. Vous apprendrez à utiliser le matériel de surveillance de la glycémie et recevrez une formation sur les règles hygiéno-diététiques. A la fin de cette consultation, un calendrier de suivi vous sera remis. Lors des consultations mensuelles, nous surveillons vos glycémies, le bien-être de votre bébé par enregistrement de son rythme cardiaque en fin de grossesse.

Entretien prénatal :
Il est conseillé de le programmer dès le début de la grossesse, à partir du 4ème mois, mais il n'est jamais trop tard pour le demander. Cet entretien est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est obligatoire depuis 2020 et vous permet de mieux comprendre toutes les étapes de votre grossesse, de poser toutes vos questions, d'exprimer vos souhaits et éventuelles difficultés, de lever vos doutes. Vous pourrez échanger avec un(e) sage-femme sur votre projet de naissance.

La présence du co-parent est encouragée.

Séances de préparation à l'accouchement et à la parentalité (classique, hypnose, yoga, allaitement) :
La préparation à la naissance consiste en une "formation" théorique et pratique sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement et des premiers jours de vie de votre bébé. Elle s'étale dans le temps, comprend plusieurs séances dont les thématiques sont différentes.

Dès septembre 2025 : préparation YOGA :
Pratique respiratoire et corporelle douce permettant de dénouer les tensions physiques (douleurs ligamentaires, sciatiques, constipation...), d'aider à se libérer du stress, de ses inquiétudes... Il n'est pas nécessaire d'être souple. La pratique du yoga va également permettre de récupérer son corps et sa vitalité plus rapidement après sa grossesse. Il n'est pas nécessaire d'être souple ni d'en avoir pratiqué auparavant.

Cours pour les co-parents :
Il s'agit d'un temps d'échange autour de sujets variés tels que l'anatomie de la femme enceinte, la vie amoureuse, la tornade émotionnelle, la parentalité, le développement de l'enfant, les gestes essentiels du quotidien, la place du co-parent (pendant la grossesse, le séjour à la maternité et lors du retour à domicile).